



### L'espoir en des lendemains meilleurs selon Louann 6 ans

- Lauréate du Concours de dessin organisé au Forum 2021 -

Chers Hostasiens, Chères Hostasiennes,

Les dernières mesures sanitaires ne nous permettent pas de nous réunir autour d'un moment convivial, comme le voudrait la tradition, pour échanger nos vœux au commencement de cette nouvelle année.

Aussi, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous nous devons d'être prudents et donc d'annuler à regret ce temps de rencontre. Au même motif, nous faisons le choix de programmer le repas servi aux retraités, organisé de coutumes en début d'année, au printemps si le contexte sanitaire nous le permet.

Notre présent prend aujourd'hui des teintes plus lumineuses que l'année dernière.

Nous avons, néanmoins, conscience qu'il est fragile et que nous devons rester vigilants pour envisager une année **2022** plus sereine.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent des projets et où s'expriment des **vœux**.

En **2022**, les projets seront importants puisque nous espérons les premiers coups de pelle du Pôle Enfance jeunesse avant l'été. Ce dossier d'envergure a été construit tout au long de l'année 2021 et s'est conclu par la récente validation de l'avant-projet définitif.

Le principal chantier 2021 s'est concentré rue du Général de Gaulle avec le remplacement du réseau d'eau potable (*pour la partie communale*) et la mise en séparatif du réseau d'assainissement (*pour la Communauté de Communes*). Nous projetons de poursuivre les travaux de cette rue pour réaliser l'enfouissement des réseaux secs d'une part, les aménagements de voirie et de sécurité d'autre part.

Ces futures réalisations seront présentées dans la prochaine édition annuelle de L'Hostasien.

Ce seront des investissements importants pour continuer à améliorer votre bien-être et l'attractivité de notre commune.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter des **vœux d'harmonie et de partage** pour une année **2022** fructueuse et pleine d'enthousiasme.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année à partager en famille, entre amis.

Prenez soin de vous, prenons soin de tous.

Le Maire,

**Karine PONTARLIER**

## Compte-rendu du Conseil Municipal



du 13 décembre 2021

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs PONTARLIER Karine, CLAUDE Michel, GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle, CHRISTIN Bernard, MULLER Jean-Claude, PHILIPPE Anne-Claude, DROCZINSKI Fanny, D'HOUTAUD Sandra, VIPREY Patrick, D'HOUTAUD Marie-Line et Aude DEMAREST.

Secrétaire de séance : D'HOUTAUD Marie-Line

### Pôle Enfance Jeunesse – Avant-projet définitif

L'avant-projet définitif est présenté à l'assemblée pour ce qui concerne :

- L'accueil périscolaire.
- La micro crèche : en application de la convention du 31 mai 2021 avec la CCGP, c'est la commune de HOUTAUD qui est maître d'ouvrage délégué.

Il est précisé que cet avant-projet définitif proposé par le maître d'œuvre ARCHI+TECH résulte d'échanges réguliers avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage EBOCONSULT, les services du Département, les services de la CCGP et les élus en charge du dossier de HOUTAUD.

Il mentionne des coûts prévisionnels définitifs, étant entendu que le coût réel sera connu après la passation des marchés de travaux.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (13 pour et 2 contre), approuve l'avant-projet définitif relatif au Pôle Enfance Jeunesse et décide de réaliser l'opération globale décomposée comme suit :

- **Accueil périscolaire** (Parking et travaux de voirie compris) :
  - Maîtrise d'œuvre : 164 761,26 € HT
  - Travaux -coût prévisionnel : 1 525 000 € HT avec options.
  - Etudes (contrôle technique, mission SPS, relevés topographiques, diagnostics amiante HAP, étude géotechnique) : 25 104,67 € HT

↳ Total : **1 714 865,93 € HT**

- **Micro crèche** : coût prévisionnel **560 400 € HT** avec options.

### Pôle Enfance Jeunesse – maîtrise d'œuvre – avenant n°1 au contrat

Le Maire rappelle que lors de sa séance du 18 juin 2021, le Conseil Municipal a approuvé la passation d'un

marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet ARCHI+TECH.

Compte tenu de l'avant-projet définitif, il y a lieu de soumettre au conseil Municipal un avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant de 34 911,26 € HT, portant le montant du marché de maîtrise d'œuvre à 164 761,26 € HT – 197 713,51 € TTC.

### Pôle enfance jeunesse - Accueil périscolaire – Demandes de subventions

En préambule des demandes de subventions, il est proposé au Conseil municipal une présentation des aides demandées pour l'ensemble de l'opération, étant précisé que le niveau de sollicitation ne signifie pas l'attribution des subventions.

En tout état de cause, le maximum des subventions est demandé dans le respect de la règle des 80 % (hors CAF) des financements publics tous confondus.

Chaque demande de subvention fait l'objet d'une délibération à part entière.

La CCGP sollicitera les subventions pour ce qui concerne la micro crèche dont elle a la compétence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide de :

- L'Etat au titre de la DETR 2022 Dotation d'équipement des Territoires Ruraux selon les modalités suivantes :

Accueil périscolaire 1 714 865,93 € HT  
Le taux de subvention est de 30 %  
DETR attendue : 514 459,78 €

- la Région dans le cadre du dispositif EFFILOGIS selon les modalités suivantes :

✓ Etudes pour bâtiment BEPOS : 30 000€ plafond  
✓ Accueil périscolaire 1 714 865,93 € HT  
Le taux de subvention est de 27%  
Aide attendue : 463 013,80 €

- du Département du Doubs, selon les modalités suivantes :

Accueil périscolaire 1 714 865,93 € HT  
Le taux de subvention est de 22 %  
C@p25 attendu : 377 270,50 € HT

- la Caisse d'Allocations Familiales selon les modalités suivantes :

Aide plafonnée à 140 000 €



- du SYDED pour l'installation de panneaux photovoltaïques dont le coût prévisionnel est estimé au stade de l'avant-projet définitif à 14 400 €.

Le taux de subvention est de 25 %  
Aide attendue : 3 600€

### Budget primitif 2022 de la Commune

La commission Finances s'est réunie le 06 décembre 2021 pour préparer le budget primitif.

Damien GUYOT, adjoint délégué aux finances, présente le budget primitif 2022 aux membres du conseil avec notamment la prévision financière de deux projets importants :

- Le Pôle Enfance Jeunesse
- La rue du Général de Gaulle enfouissement des réseaux secs (*budget prévisionnel 331 250€ dont 198 500€ à charge communale*) et aménagements de voirie/sécurité (*étude de faisabilité en cours, chiffrage à définir*).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le budget primitif général 2022 :

Budget Général	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	798 277,00€	798 277,00€
Investissement	3 498 011.13€	3 498 011.13€
<b>TOTAL</b>	<b>4 296 288.13€</b>	<b>4 296 288.13€</b>

### Piscine 2020/2021 – subvention à la coopérative scolaire

A réception de la facture des entrées piscine de l'année scolaire 2020/2021, il est proposé au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide l'attribution d'une subvention de 905.20€ (représentant 292 entrées X 3.10€).

### Election d'un membre du Conseil Municipal au CCAS

Il convient d'élire un membre élu au Conseil Municipal au CCAS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, élit Christelle GIRARDOT en tant que nouveau membre du CCAS.

### Désignation d'un membre de la Commission « Tourisme et Château de Joux » de la CCGP

Il convient de proposer un nouveau membre titulaire au sein de la commission « tourisme et château de Joux ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose Sandra D'HOUTAUD comme membre titulaire au sein de la commission « Tourisme et Château de Joux » de la C.C.G.P.

### Comptes rendus des commissions communales et intercommunales

07/12/2021 Commission tourisme :

- convention entre l'Office du tourisme et la CCGP avec l'octroi d'une subvention de 5 000€ pour la promotion des atouts touristiques,
- une convention d'harmonisation et d'objectifs de tous les offices du tourisme du Haut Doubs a été contractualisée,
- convention signée entre deux Communautés de communes pour la gestion du site des Granges-Dessus,
- validation du dispositif de secours en montagne en cas d'accident.

### Décisions du Maire



✓ M<sup>me</sup> le Maire décide de ne pas exercer le droit de préemption concernant les biens cadastrés suivant :

- AD n°278 sise « Champs de la Grange » d'une contenance de 218 m<sup>2</sup>.
- AD n°145 sise « 13 Grande Rue » et AD n°146 sise « Champ du Tilleul ».

✓ Dans le cadre du diagnostic amiante HAP (repérage amiante avant réalisation de travaux) en vue de la construction d'un Pôle Enfance Jeunesse, un marché est conclu avec l'entreprise DPExpertise pour un montant de 1 790.00 € T.T.C.

✓ Dans le cadre de l'étude géotechnique (mission G2 AVP + PRO + aspect hydrologique) en vue de la construction d'un Pôle Enfance Jeunesse, un marché est conclu avec l'entreprise B3G2 pour un montant de 4 680.00 € T.T.C.

✓ Dans le cadre de l'étude de faisabilité pour l'aménagement de voirie/sécurité rue du Général de Gaulle, un marché est conclu avec l'entreprise SETIB pour un montant de 9 300.00 € T.T.C.



## Questions Diverses

✓ Le déneigement des passages piétons fait l'objet de remarques justifiées.

L'adjoint délégué s'attache quotidiennement à faire remonter les demandes de correction, aussi bien auprès de l'entreprise ayant le marché de déneigement des rues du village, que des services techniques de la CCGP gérant les trottoirs et les accès aux bâtiments publics (école et Mairie).

Malgré une réorganisation (*externalisation pour certaines communes pour libérer du temps de déneigement aux agents de la CCGP*), la situation ne s'améliore pas, voire se dégrade ! Réactivité et bon sens seraient appréciés.

✓ Du fait des contraintes et risques sanitaires, nous sommes au regret de devoir reporter le repas des Aînés initialement envisagé le 12/01/2022.

En attendant de pouvoir déterminer une nouvelle date, il est proposé d'offrir un ballotin de chocolats aux personnes de 75 ans et plus.

✓ Prochain Conseil Municipal : Lundi 31 Janvier 2022

## INFO COMMUNALE



### Consignes hivernales Stationnement et Déneigement l'affaire de tous

L'hiver est là ... Veillez à appliquer ces quelques consignes importantes pour faciliter le déneigement et la circulation de nos rues :

- Stationner votre véhicule dans votre garage, emplacement privé sans empiéter ou encombrer l'espace public (trottoirs, parkings ou voies de circulation),

- Aux abords de l'école, aux heures d'entrée et sortie scolaire, veillez à stationner votre véhicule sur les emplacements prévus à cet effet.

Il est inadmissible de bloquer les voies de circulation en se posant de façon anarchique, même quelques instants, en gênant la circulation et les accès riverains et/ou secours.

- Ranger votre container à poubelles sur votre espace privé ; il ne doit pas rester sur les trottoirs,

- Stocker la neige sur votre terrain, et non sur les trottoirs et voies ou espaces publics,
- Demander à vos enfants de ne pas jouer ou retirer les jalons à neige nécessaires aux engins de déneigement.

Nous vous remercions de faire preuve de bon sens et de civisme pour profiter de cette saison en toute sérénité.

## INFO INTERCOMMUNALE

### Réduc'Ciné – Vacances de Noël -

Dès le 20 décembre et jusqu'au 02 janvier, à raison d'une contremarque par semaine et par personne, les jeunes de moins de 25 ans (résidant dans les communes de la CCGP) bénéficient d'**une place cinéma à 3€** sur présentation de ladite contremarque.

Les contremarques sont disponibles au secrétariat de Mairie et au service politique de la ville de Pontarlier.

Présentation du livret de famille ou d'une pièce d'identité pour retirer la contremarque.

## PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### • Comité de Foire et d'Animations de Houtaud et les chocolats du Père Noël



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, du fait des contraintes sanitaires, le Comité de Foire et d'Animations de Houtaud ne peut programmer le passage du Père Noël dans les rues hostasiennes.

Aussi, comme l'an dernier, le CFAH a renouvelé son opération " un sachet de chocolats de Noël en cadeau à chaque élève de l'école " qui a été remis par le Père Noël lors de son passage à l'école.

Ainsi cette année, chaque écolier s'est vu offrir un sachet de chocolats par le CFAH et un livre avec la subvention communale.

### • La Ligue contre le Cancer

La ligue contre le Cancer de Besançon, ainsi que ses collecteurs, remercient les Hostasien(ne)s pour leur générosité. En effet, la collecte 2021 a permis de rapporter la somme de 7 123,50 euros.

